ETUDE SUR LA PRODUCTION IMPRIMÉE DE L'ANNÉE 1764

PAR

JACQUELINE ARTIER

INTRODUCTION

L'absence d'une bibliographie exhaustive de la production imprimée du XVIIIe siècle rend nécessaire un inventaire de cette production, et inévitable sa restriction à une seule année. Deux raisons ont commandé le choix de l'année 1764: sa position privilégiée dans le développement des idées philosophiques, et l'organisation, à cette date, par le nouveau directeur de la Librairie d'une enquête sur l'imprimerie et la librairie du royaume.

SOURCES

Deux types de sources ont servi de base à l'établissement de l'inventaire : les données fournies par le Journal d'Hémery et les registres de privilèges et de permissions tacites (Bibliothèque nationale, mss. français 22163, 21999-22000 et 21990-21991) ont été confrontées à la documentation contenue dans les divers recueils bibliographiques contemporains (Catalogue hebdomadaire, Journal de Trévoux, France littéraire d'Hébrail et de La Porte, Gazette littéraire de l'Europe d'Arnaud et de Suard) et aux renseignements empruntés à des sources de caractère privé (Correspondance de Grimm et Mémoires de Bachaumont). Le recensement a été complété par le dépouillement systématique des catalogues (auteurs et anonymes) des imprimés de la Bibliothèque nationale et des bibliothèques de Troyes, Montpellier et Aix-en-Provence. Une vingtaine de répertoires bibliographiques rétrospectifs, généraux (Quérard...) ou spécialisés ont apporté de nombreuses indications et précisions.

Les réponses à l'enquête organisée par le directeur de la librairie (Bibliothèque nationale, mss. français 22183-22184) nous ont permis de

dresser le tableau de l'imprimerie et de la librairie telles qu'elles se présentent en 1764.

PREMIÈRE PARTIE

L'ANNÉE 1764

CHAPITRE PREMIER

LE CONTEXTE POLITIQUE

La France en Europe et dans le monde. - L'année 1764 est une période de déclin pour la politique extérieure française. Ce déclin n'engendre toutefois aucun recul culturel à une époque où accèdent aux divers trônes d'Europe ceux que l'on a appelés «despotes éclairés» et où le développement des littératures nationales n'a pas encore gravement mis en question la culture française.

Les problèmes financiers. - Les problèmes financiers se posent avec encore plus d'acuité après sept ans de guerre. L'échec de la réforme fiscale de Bertin provoque son remplacement par L'Averdy au Contrôle général des finances, l'abandon de son programme physiocratique et une augmentation des aides qui déclenche aussitôt agitation parlementaire et floraison de pamphlets, malgré la déclaration royale du 28 mai 1764 interdisant tout imprimé relatif aux finances.

L'agitation parlementaire. – Refusant d'enregistrer les édits financiers et essayant de se faire reconnaître les droits de l'ancienne Curia regis, les parlements protestent contre l'emploi de la force par le gouvernement. La démission du parlement de Rouen et la mise en accusation des représentants du roi par les cours de Grenoble, Rennes et Toulouse, provoquent des réactions dont la publication de nombreuses Remontrances et d'écrits plus théoriques sur les droits des parlements, représente une manifestation significative.

L'expulsion des jésuites. - L'abolition de l'ordre des jésuites en novembre 1764 marque l'aboutissement de l'offensive déclenchée trois ans auparavant par les parlements. L'affaire comporte une double conséquence sur la production imprimée. D'une part, elle entraîne la parution d'une quantité de libelles favorables ou défavorables aux jésuites, d'instructions

pastorales d'évêques ou d'archevêques - dont celle de l'archevêque de Paris du 28 octobre qui, brûlée par ordre du parlement, vaut au prélat un exil en province - et d'ouvrages de controverse religieuse. D'autre part, elle multiplie la publication d'ouvrages de pédagogie où sont tracées les grandes lignes d'un enseignement destiné à remplacer l'éducation dispensée dans les collèges de jésuites et depuis longtemps critiquée.

Le problème protestant. - L'année 1764 fait suite à une période de recrudescence du protestantisme dont le gouvernement laisse la répression à l'appréciation des parlements, intendants ou évêques. Les dragonnades en Périgord, Poitou et Dauphiné, ou l'acharnement du parlement de Toulouse contre les réformés - qui se marque par les affaires Casamajor et Sirven suscitent l'impression d'un certain nombre d'écrits qui, au nom du bon sens, réclament la tolérance, tandis que les juristes se penchent sur le problème de l'état civil et que les économistes voient dans le retour des exilés au royaume un moyen de lutter contre la dégradation économique et la dépopulation.

CHAPITRE II

LE CONTEXTE PHILOSOPHIQUE, LITTÉRAIRE,

ARTISTIQUE ET SCIENTIFIQUE

Les grandes oeuvres philosophiques et le courant de pensée triomphant de 1760 à 1764. – La décennie 1754-1764 marque une période d'apogée pour la philosophie française. De grands thèmes se développent : attaques contre la religion, réhabilitation de l'homme et de la nature, apologie de la tolérance au nom de la raison, confiance dans la perfectibilité de l'homme par l'éducation... De 1762 à 1764, paraissent l'Émile, le Contrat social et les Lettres écrites de la montagne de Rousseau, le Traité sur la tolérance et le Dictionnaire philosophique de Voltaire, les Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France de d'Argenson.

Les théories économiques : le mouvement physiocratique. - L'année 1764 voit le triomphe de l'école physiocrate et l'épanouissement de toute une littérature économique, simples journaux d'économie politique ou grands ouvrages de Mirabeau et de Quesnay. Après l'accession à des postes importants d'hommes acquis aux idées des physiocrates, la législation subit des modifications importantes, notamment dans le domaine de la liberté du commerce. La controverse qui précède et suit ces transformations inspire de nombreux imprimés.

L'évolution littéraire et artistique. - D'une manière générale, la seconde moitié du XVIIIe siècle est marquée par un essor sans précédent du roman, une importante production théâtrale et une prolifération de la

production poétique dont la qualité est souvent absente. Anglomanie et mode antique transparaissent dans une littérature qui devient plus engagée, mais commence à se tourner vers des thèmes inspirés du Moyen Âge et du monde germanique.

Le contexte scientifique. - La période 1760-1770 voit surtout le développement des techniques et des sciences appliquées. L'Encyclopédie et les publications de l'Académie des sciences confèrent aux arts mécaniques leurs lettres de noblesse. Simultanément, l'actualité donne matière à nombre d'imprimés consacrés à l'astronomie et à la médecine.

CHAPITRE III

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE EN 1764

Les revendications des éditeurs. - Toutes les revendications des éditeurs découlent de la mise en cause du système des privilèges. Les éditeurs parisiens demandent la prorogation quasi automatique de ces derniers, en raison du droit de propriété qu'ils ont acquis sur le manuscrit acheté. L'édition provinciale, au contraire, réclame la fin de cette pratique, voire l'interdiction de nouvelles éditions dévalorisant leurs stocks, et une lutte plus efficace du pouvoir contre les contrefaçons et les livres prohibés.

La décadence de l'imprimerie provinciale. - Les réponses au questionnaire du directeur de la Librairie donnent une image assez sombre de l'édition provinciale. 44 % des imprimeries et librairies ont été supprimées entre 1701 et 1764 et d'autres suppressions sont envisageables. Dans leur majorité, en effet, les imprimeurs provinciaux semblent assez pauvres et privés d'ouvrage. Huit généralités possèdent cependant plus d'imprimeurs qu'elles n'en avaient en 1701, et les intendants réaffirment fréquemment la nécessité de maintenir la dernière imprimerie ou librairie d'une ville. L'imprimerie provinciale ne paraît prospère que dans les généralités de Hainaut, Flandre, Aix, Limoges et Montauban et dans quelques villes où la conjoncture locale est favorable. Elle semble particulièrement en difficulté dans celles de Rouen, Pau, Soissons et La Rochelle. Manquant à la fois de clientèle et de capitaux, l'édition provinciale se cantonne le plus souvent dans une production d'utilité locale. L'impression et la diffusion de contrefaçons apparaissent surtout, dans l'enquête de 1764, comme le fait d'imprimeurs étrangers et de colporteurs.

Une libéralisation croissante de droit comme de fait. - La présence de Malesherbes à la direction de la Librairie a permis le développement du système des permissions tacites et la parution de nombreux ouvrages jouissant

d'une tolérance officieuse. La législation draconienne mise en place par l'édit d'avril 1757 n'est pas appliquée et les condamnations restent peu nombreuses au regard de la quantité de livres condamnables qui circulent. L'appareil administratif chargé de faire observer les règlements peut difficilement lutter contre la contrebande, surtout en province où quatorze généralités n'ont pas de chambre syndicale, où douze autres demeurent sans communautés d'imprimeurs, et où les imprimeurs, libraires et colporteurs de quarante-huit villes ne subissent aucun contrôle.

Il est donc difficile d'apprécier la part de la production imprimée clandestine ou contrefaite qui circule en province et qui contribue à améliorer les ressources tirées d'une faible production. L'arrivée de Sartine à la direction de la Librairie semble néanmoins coïncider avec un resserrement des contrôles susceptibles de dépister livres publiés prohibés et contrefaçons.

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDE DE LA PRODUCTION IMPRIMÉE

CHAPITRE PREMIER

L'ÉTABLISSEMENT DU CATALOGUE

Les sources. - Présentation critique des sources utilisées.

La méthode. - Exposé de la méthode qui a servi à l'établissement du catalogue de la production imprimée et du codage permettant une éventuelle mise sur ordinateur des dépouillements effectués.

CHAPITRE II

ANALYSE DE LA PRODUCTION RECENSÉE

Caractéristiques générales. - La production recensée comporte 1678 ouvrages de toute importance recouvrant 1548 titres différents et 2533 volumes. Les pièces en constituent 19,5 %, les livres isolés - répartis entre ouvrages de moins de 200 pages, plus de 400 pages et ouvrages intermédiaires - 49,6 %, les collections de plusieurs (le plus souvent deux) volumes 18,4 %. 12,5 % des notices sont trop imprécises pour permettre un classement bien tranché.

Un ouvrage sur dix est pourvu d'une illustration : figures (29,4 %), planches gravées (40,3 % dont un tiers est représenté par des cartes), frontispice gravé (9,1 %), figures ou planches et frontispices (21,2 %). Les illustrations sont concentrées pour moitié d'entre elles dans les ouvrages en plusieurs volumes. Elles se rapportent surtout aux ouvrages de sciences et arts, d'histoire et de géographie, où elles ont un rôle fonctionnel, et, dans une moindre mesure aux ouvrages de belles-lettres, où l'accent est davantage mis sur le côté artistique.

Les grands formats sont rares. L'in-folio n'est adopté que par 2,2 % de la production : les deux tiers sont des ouvrages d'histoire et de sciences et arts, travaux de recherche ou oeuvres de prestige, et un cinquième est constitué de réimpressions d'ouvrages plus anciens. L'in-4° est le format de 11,9 % des ouvrages recencés, traités juridiques, historiques ou scientifiques et mémoires procéduriers. Les très petits formats sont rares (3,2 %) et réservés aux almanachs. Pour l'essentiel de la production, sont préférés les formats in-8° et in-12 (un in-8° pour deux in-12), qui sont aussi les formats des rééditions. Les trois quarts des ouvrages recensés sont des éditions de l'année 1764. 82,2 % des rééditions concernent des ouvrages postérieurs à 1715, 47,4 % des ouvrages composés après 1754. C'est dans le domaine de la théologie que les rééditions sont le plus nombreuses et que leur âge moyen est le plus élevé. C'est pour l'histoire, les sciences et arts et la jurisprudence qu'elles sont le moins fréquentes. Relativement plus abondantes au sein des belles-lettres, elles touchent surtout des ouvrages parus entre 1715 et 1750.

95 % des ouvrages recensés sont en français. Le latin a la quasi exclusivité des langues mortes qu'utilisent 80 % des ouvrages écrits dans une langue autre que le français. Il n'est employé que dans les thèses de médecine, les ouvrages de liturgie, quelques textes classiques et mémoires de droit canonique. Les langues vivantes sont surtout employées dans des ouvrages bilingues (grammaires, dictionnaires ou autres) et dans quelques oeuvres en langue originale qui ne donnent aucune idée de la littérature étrangère en vogue à l'époque.

Du point de vue de la censure, les deux tiers des ouvrages entrant dans le cadre des privilèges et permissions tacites font l'objet de l'une ou l'autre de ces mesures. Il n'existe cependant que peu d'ouvrages franchement prohibés : pamphlets financiers et religieux surtout. Les permissions tacites restent l'asile des ouvrages de fiction (40 % d'entre elles) et de sciences et arts (31,4 % d'entre elles, surtout accordées à des ouvrages philosophiques) ; théologie et jurisprudence ne font l'objet que de 3,7 % et 3,4 %. Les privilèges se répartissent comme suit : théologie, 9,7 % ; jurisprudence, 6,8 % ; belles-lettres, 22,9 % ; sciences et arts, 34,7 % ; histoire, 18,4 % ; polygraphie, 7,3 %.

Le contenu de la production imprimée. - La distribution de la production imprimée s'effectue de la manière suivante : théologie, 10,4 %; jurisprudence, 8,8 %; histoire, 15 %; sciences et arts, 28 %; belles-lettres, 31 %;

polygraphie, 5,2 %.

La controverse religieuse, animée surtout par l'abolition de l'ordre des jésuites, occupe 45,7 % d'une production théologique d'où disparaissent pratiquement Écriture, Tradition et liturgie. Il se maintient, en revanche, un courant de spiritualité qui inspire 19,7 % des ouvrages religieux, pour la plupart rééditions de textes assez anciens.

La jurisprudence est envahie par la procédure et subit le poids de l'actualité à laquelle le droit canonique doit d'atteindre 15 % de la production juridique. Le droit français (72 % de cette dernière) atteste, quant à lui, une activité plus diversifiée des juristes. Le droit de la nature et des gens est l'illustration juridique des idées philosophiques, mais n'intéresse que peu d'ouvrages.

L'histoire trahit un attrait pour tout sujet proche dans le temps et dans l'espace. L'histoire ancienne (9,4 %) s'efface devant l'histoire médiévale et moderne (49 %), où triomphe l'histoire de France des XVIIe et XVIIIe siècles. L'histoire des pays lointains ressort de la géographie (18,7 %) dont l'essentiel est cependant constitué de cartes et atlas. Quant à l'histoire ecclésiastique (10,5 %), elle doit le tiers de ses ouvrages à des événements contemporains. Chronologies et biographies sont les formes les plus courantes d'une production qui laisse aussi peu de place aux ouvrages d'érudition qu'à la philosophie ou aux sciences auxiliaires de l'histoire.

Les sciences et arts se partagent entre la philosophie (38 %), les sciences (34,1 %) et les techniques (25,9 %). L'économie et la politique intérieure rassemblent 40 % de la production philosophique. Celle-ci s'ouvre largement à la morale (32,4 %), mais dédaigne logique et métaphysique (8,2 %) qu'elle abandonne aux éditeurs et auteurs étrangers. En matière de sciences, 80 % des ouvrages sont consacrés aux sciences naturelles (botanique surtout) et surtout humaines où domine la médecine, polarisée autour de trois débats : inoculation, obstétrique et maladies vénériennes. Dans le domaine des techniques et des sciences appliquées, agronomie (19,5 %) et pédagogie (10 %) bénéficient du développement du mouvement philosophique ; par ailleurs, on observe un vaste mouvement de codification de techniques anciennes ou nouvelles (33,5 %). Les beaux-arts, l'architecture et la musique occupent également une part importante (27 %) de cet ensemble.

Les belles-lettres sont surtout représentées par la littérature de fiction : roman, poésie et théâtre se répartissent 82,5 % d'une production dont la linguistique, les arts oratoire ou épistolaire et les sujets moralisants ne réunissent que 5,5 %, 6,6 %, 4 % et 2,3 %. Ignorant tout de ce qui précède le XVIIe siècle, la littérature de fiction s'ouvre aux influences anglaise et germanique, mais seulement par l'intermédiaire de traductions ou d'adaptations plus ou moins réussies.

La polygraphie mêle fiction et philosophie dans nombre d'oeuvres complètes d'auteurs classées avec journaux et almanachs dans les recueils de textes (51,9 % de cet ensemble). Bibliographies (15,6 %) et répertoires (32,5 %) se partagent le reste des ouvrages.

La provenance de la production imprimée. - C'est Paris qui produit la majeure partie (57,4 %) des ouvrages recensés dont 10,6 % viennent de province, 19,9 % de l'étranger et 12 % n'ont pas de lieu d'édition connu. À l'origine de 85 % de la production identifiée comme française, Paris rassemble 86 % des privilèges et 93 % des permissions tacites, les privilèges provinciaux restant concentrés à Lyon et dans un rayon de 200 kilomètres autour de Paris. La province produit une proportion relativement forte de livres interdits (15,6 % contre 27,5 % à Paris) et de contrefaçons (26 %, alors que Paris n'en imprime que 21,7 %), mais presque tous sont imprimés à Rouen ; c'est encore de l'étranger (Pays-Bas, Liège en particulier) qu'en provient le plus grand nombre. L'édition étrangère de langue française est le fait de l'Europe du Nord et de l'Est. Elle laisse apparaître une certaine spécialisation géographique : philosophie en Suisse et à Berlin, fiction à Londres et Dresde, ces deux tendances se regroupant en Hollande. L'édition provinciale se démarque, quant à elle, du reste de la production par une forte proportion d'ouvrages de théologie (18,5 %) et d'histoire locale (19 %), aux dépens des ouvrages de belles-lettres et de sciences et arts.

TROISIÈME PARTIE LE MONDE DES AUTEURS EN 1764

CHAPITRE PREMIER

LA VIE INTELLECTUELLE

Les instruments de la vie intellectuelle. – Alors que salons et clubs ne rassemblent qu'une élite parisienne d'hommes de lettres, les cafés, phénomène également parisien, sont de plus en plus abandonnés à une pléiade de littérateurs plus obscurs. La vie intellectuelle provinciale s'organise surtout autour des académies et de leurs prix, mais elle bénéficie aussi de l'apport des divers journaux qui publient des compte-rendus littéraires ou scientifiques.

L'origine géographique des auteurs. - Si plus de la moitié des auteurs recensés en 1764 sont issus de la province, 59 % d'entre eux résident à Paris. À l'exception de Voltaire, aucun homme de lettres notable ne vit hors de la capitale. Dans leur majorité, les auteurs provinciaux appartiennent soit au clergé (42 %), soit aux professions libérales (29 %), et leur production imprimée reproduit cette distribution. Les auteurs français établis à l'étranger

sont, en général, d'origine provinciale : ils détiennent, pour la plupart, une charge importante auprès d'un souverain étranger ; ce sont parfois des jésuites en exil. Les auteurs étrangers établis en France le sont à Paris. Suisses ou Allemands, ils sont professeurs, interprètes ou traducteurs, hommes de lettres parfois. Quant aux auteurs étrangers de langue française, ils descendent, pour un grand nombre d'entre eux, de familles protestantes réfugiées en Suisse ou en Allemagne après la révocation de l'Édit de Nantes.

CHAPITRE II

LE RECRUTEMENT SOCIAL DES AUTEURS

L'origine familiale des auteurs. – Il est difficile d'appréhender la classe sociale d'où sont issus les 657 auteurs recensés, 50 % d'entre eux seulement ayant une origine familiale connue. La proportion s'élève toutefois à 80 % pour les auteurs d'ouvrages autres que purement professionnels : la noblesse, plus ou moins riche ou récente, fournit 30 % d'entre eux ; le milieu des juristes, 12,3 % ; celui des commerçants, artisans et petits employés, 13,4 % ; 3,3 % sont d'origine modeste ; ni la classe paysanne ni les familles de médecins ou d'ingénieurs ne semblent avoir donné naissance à des auteurs de cette catégorie, alors que leur descendance est représentée parmi les auteurs d'ouvrages professionnels.

La situation sociale des écrivains. - La situation sociale des écrivains varie selon la nature de leur position dans le monde des auteurs. Parmi les auteurs d'ouvrages à caractère professionnel (un tiers des auteurs recensés), 26 % sont des médecins, 24,8 % des clercs, 17 % des juristes, 13 % des ingénieurs, 9 % des professeurs. Ingénieurs et médecins disparaissent du monde des hommes de lettres occasionnels (un tiers de l'ensemble), auquel clercs et magistrats (42 % et 21,6 %) confèrent une physionomie caractéristique. Ils sont également absents du monde des véritables hommes de lettres. Les deux tiers de ces derniers exercent une profession parallèle, proche de la vie littéraire pour les comédiens et surtout les journalistes, assez éloignée pour un groupe d'auteurs où dominent les clercs (31 %), les juristes (21 %), les officiers de l'armée (12 %) et les détenteurs d'une charge auprès d'un grand (20 %). Parmi les écrivains de carrière, 23 % sont sans fortune, 21 % sont des femmes dont la vie matérielle est assurée par ailleurs. La plupart sont des auteurs d'origine aisée ou parvenus au succès après des débuts difficiles et l'exercice momentané d'un autre métier.

La femme auteur. - Parmi les auteurs recensés en 1764, 13 femmes seulement exercent le métier d'écrivain. Deux sont obligées d'exercer un métier pour vivre (maîtresse de pension et gouvernante), une autre est pensionnaire du roi. Presque toutes sont ou ont été mariées dans le milieu de la

noblesse militaire, des parlementaires ou des financiers, mais seules trois d'entre elles sont mères de famille. Toutes sont auteurs de romans ou de poésies, de réflexions morales et d'ouvrages de pédagogie et la plupart d'entre elles se consacrent à la traduction d'ouvrages anglais. Elles ne jouissent guère de la considération des auteurs contemporains qui raillent leur moindre faiblesse.

CHAPITRE III

LA VIE PRIVÉE DES AUTEURS

Il est difficile de dresser un tableau général de la vie familiale des auteurs, faute de sources relatives aux auteurs peu marquants. Si l'on s'en tient aux seuls hommes de lettres - abstraction faite des femmes écrivains - le mariage ne touche que le quart d'entre eux, encore ne survient-il parfois que fort tard, et à peine plus de 17 % ont des enfants. Le mariage peut être une déchéance sociale (13,5 %), mais dans près d'un cas sur dix, il s'accompagne d'une élévation sociale. On recense également quelques couples d'écrivains.

CONCLUSION

L'étude bibliographique et statistique de la production imprimée de l'année 1764 confirme, malgré quelques différences et bien qu'elle soit fortement influencée par les événements qui marquent la période, les principales tendances observées dans les études plus générales sur le XVIIIe siècle.

CATALOGUE DES OUVRAGES RECENSÉS EN 1764

Schéma de l'indexation utilisée dans le Catalogue des ouvrages recensés en 1764. – Catalogue des ouvrages édités en France et des ouvrages en langue française parus à l'étranger.

CATALOGUE DES AUTEURS VIVANTS DONT UN OUVRAGE A ÉTÉ PUBLIÉ EN 1764

Auteurs ou traducteurs de langue française, quelle que soit leur nationalité.